



Dénomination SA FRANCIS FAYOLLE

N° Gestion 1993B01193 - N° Identification 391661295

Dépôt N° 1391 du 28/01/2011

Acte N° 1/1 PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION (le 05/01/2011)

Séparateur Geide édité le 28/01/2011

Paramètre 1 : Greffe

7802

Paramètre 2 . Numéro de gestion

1993B01193

Paramètre 3 · Type de document

ACTES

Paramètre 4 : Millésime

2011

Paramètre 5 : Référence document

13911

Paramètre 6 Nombre de pages

0

Paramètre 7 Mode de copie

Avec écrasement

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 5 JANVIER 2011**

Le cinq janvier deux mille onze, à 10h30, le Conseil d'Administration s'est réuni au siège social de la SA FRANCIS FAYOLLE (la Société) sur convocation de son Président, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant

- Nomination de deux directeurs généraux délégués
- Pouvoirs pour formalités

Sont présents et ont signé le registre de présence . M. Francis Fayolle, M. Bruno Fayolle, Mme Isabelle Legrand, M. Claude Yot, Claude Chaillié, M. Antoine Butin.

La séance est présidée par M. Francis FAYOLLE, Président-Directeur Général.

M. Francis Fayolle, Président du Conseil d'Administration constate que les administrateurs présents réunissent la moitié au moins des membres en fonction et que le Conseil peut valablement délibérer.

Sur proposition de M. Francis FAYOLLE Président-Directeur Général, le conseil d'administration décide à l'unanimité conformément aux dispositions des statuts et de l'article 225-53 du Code de commerce, de nommer en qualité de directeurs généraux délégués chargés d'assister le Directeur Général .

- M. Bruno FAYOLLE,
Né le 6 mars 1971 à Neuilly sur Seine (92200)
Demeurant à Montmorency (95160) 16, Avenue du Repos de Diane

M. Bruno FAYOLLE est nommé directeur général délégué jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

- M. Philippe JAMES
Né le 12 novembre 1957 à Vichy (03)
Demeurant à Sceaux (92330), 19 bis, sentier de la Tour,

M. Philippe JAMES est nommé directeur général délégué jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice 2011.

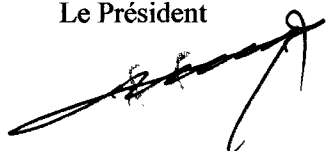
En accord avec le Directeur Général, le Conseil d'administration décide que dans le cadre de l'exercice de ses fonctions de directeur général délégué, M. Philippe JAMES sera chargé de la gestion et de l'administration des filiales françaises de la Société.

Le conseil donne à l'unanimité, tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal du présent conseil pour accomplir toutes formalités légales qui seront nécessaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un administrateur.

Le Président



Un Administrateur.

